

REGLEMENT TELEMARK 2018/2019

CHALLENGE NATIONAL

Il faut que cette épreuve soit adaptée à tous les niveaux de pratique et conserve son esprit corporatif ainsi que son ambiance afin de ne pas dénaturer l'image du télémark (image de convivialité, de sport, d'aisance et de plaisir de skier).

Cette épreuve est ouverte aux aspirants et moniteurs diplômés alpins.

LA COMPETITION EST DE STYLE " CLASSIQUE "

- 1 seule manche (temps de course moyen 2' à 3' environ).
- Pas de parcours libre.
- Slalom : flèche facile (40 portes environ entrecoupées par le parcours de fond).
- Saut : tremplin placé judicieusement par rapport à une aire de réception suffisamment en pente ; hauteur : 50 cm à un mètre en fonction du tracé et de la vitesse d'arrivée des concurrents. Large dégagement à la réception avant le positionnement de la première porte placée dans l'axe de progression du skieur (favorise le spectacle que peuvent offrir les bons sauteurs).
- "Loom" : virage relevé de 5 m de rayon environ élaboré à la machine et à la pelle permettant au skieur de faire un tour complet avant d'enchaîner sur la suite de son parcours.
- Fond : longueur de 300 à 500 mètres environ (profil facile).

Il est souhaitable que le saut soit placé dans le dernier tiers du parcours pour favoriser les commentaires du speaker et assurer l'ambiance dans l'aire d'arrivée (possibilité de réaliser un autre saut sur le 1^{er} tiers)

Le loom doit être réalisé proche de l'arrivée (aspect spectaculaire)

REGLEMENT CONCERNANT LE MATERIEL

- Matériel de type télémark avec lanières de sécurité ou stop skis obligatoires.
- Toutes largeurs de skis admises.

REGLEMENT CONCERNANT LA COMPETITION

Le non respect de ce règlement entraîne des pénalités (cf. ci-dessous)

- Passage de portes en position télémark (écart entre les pieds d'environ une chaussure), sinon 1 seconde de pénalité.
- Passage d'une position télémark à une autre, sans arrêt marqué des pieds au même niveau, sinon 1 seconde de pénalité.
- Réception du saut en position télémark, sinon : 2 secondes de pénalité.
- 3 zones d'atterrissage (2 lignes au colongeage de couleurs après le tremplin)
Pour les femmes, réception avant la 1^{ère} ligne : 3 secondes de pénalité ; après la 1^{ère} ligne : aucune pénalité).
Pour les hommes, réception avant la 1^{ère} ligne : 6 secondes de pénalité ; entre les 2 lignes : 3 secondes de pénalité ; après la 2^{ème} ligne : aucune pénalité.
- Entrée dans le "loom" en position télémark jusqu'à une ligne matérialisée au colongeage et par une double porte, sinon 2 secondes de pénalité.